

Budget—M. Hovdebo

Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots de la circonscription de Prince-Albert. Elle est en majeure partie rurale, 60 p. 100 de l'électorat vivant à l'extérieur de la ville. Prince-Albert c'est une ville historique, la plus ancienne en Saskatchewan. Elle est située presque au centre de la circonscription, sur les rives de la Rivière Saskatchewan-Nord, dans la région de la province où se trouvent les parcs provinciaux et nationaux. C'est une très belle ville nichée dans un cadre enchanteur, assez petite pour être accueillante et assez grande pour offrir tous les services qui rendent la vie agréable. Bien que l'exploitation forestière et le développement du Nord contribuent aujourd'hui considérablement à l'économie de la ville, Prince-Albert reste très étroitement liée aux municipalités rurales qui l'entourent. On trouve dans la circonscription des terres qui comptent parmi les plus riches du pays, notamment Domremy, où je suis né, Birch Hills, Kinistino, Wakaw, Shellbrook, Blaine Lake, où Jack Horner est né, Debden, Rosthern et Waldheim.

Prince-Albert est la porte qui donne accès au nord de la Saskatchewan où l'on trouve quelques-uns des meilleurs territoires de pêche du Canada. Centre de villégiature international, elle abrite le parc national de Prince-Albert. La région a également un potentiel de développement remarquable.

Après la rébellion de la Rivière rouge, monsieur l'Orateur, beaucoup de métis sont partis vers la Saskatchewan et se sont établis sur les rives de la rivière Saskatchewan-Sud. Le confluent des deux branches de la Saskatchewan se trouve à environ 20 miles à l'est de la ville. Les métis se sont établis à Saint-Louis, Saint-Laurent et Batoche. Duck Lake, Carlton et Batoche ont été le théâtre de batailles lors du soulèvement mené par Riel. On trouve, disséminées dans toute la circonscription, douze réserves indiennes où vivent surtout des Cris et des Dakotas.

Les Indiens du Nord de la Saskatchewan sont puissants, prospères et bien organisés. Ils constituent un apport précieux pour les localités de la région.

Je pourrais décrire par le menu les espoirs et les besoins des habitants et des différentes collectivités de Prince-Albert. Les Indiens, par exemple, souhaiteraient avoir de meilleures conditions de logement et être davantage maîtres de leur destinée. Ils espèrent qu'on va appliquer la formule proposée par la Saskatchewan pour régler leurs revendications territoriales. Je m'associe à leurs espoirs et à leurs aspirations et j'invite le gouvernement à leur donner satisfaction le plus rapidement possible.

Les agriculteurs de Prince-Albert sont saignés à blanc par les hausses des coûts de production qui sont beaucoup plus rapides que celles des produits agricoles. Les hausses du prix du carburant et ceux des taux d'intérêt leur causent beaucoup de tort. Par ailleurs tout le secteur agricole pâtit de l'incapacité du gouvernement à transporter le grain et de la désaffectation de lignes de chemin de fer sans lesquelles on ne peut pas acheminer le grain. Le naissage semble bien se porter pour l'instant mais se remet encore de quatre années de vaches maigres. Il faudrait adopter des lois permettant aux éleveurs de suivre, car la pérennité d'un certain mode de vie en Saskatchewan dépend de la survie des exploitations agricoles dans leur forme actuelle.

A Prince-Albert, les membres de l'Alliance de la Fonction publique se sentent délaissés et mal aimés. Le moral est bas et

[M. Hovdebo.]

de nombreux postes sont vacants, ce qui nuit à la qualité des services de ministères entiers. Il convient donc de mettre sur pied et d'appliquer une politique que les fonctionnaires trouveront juste et équitable.

Les travailleurs sont les victimes des taux d'intérêt et du marasme général économique. Le pouvoir d'achat des travailleurs est maintenant réduit par la hausse des primes d'assurance-chômage et celle du prix du fuel domestique. Les travailleurs de la construction mis à pied envisagent l'avenir avec appréhension en raison des taux d'intérêt élevés qui limitent la mise en chantier de nouvelles maisons.

La petite entreprise a également besoin d'aide et de protection. Je félicite le ministre des Finances (M. Crosbie) de cette mesure que nous attendions depuis longtemps et qui permettra au petit entrepreneur de déduire le salaire de son conjoint. C'est une mesure fort utile qui ne remédiera malheureusement pas aux autres inconvénients du budget.

Il y a des groupes de personnes dans ma circonscription qui éprouvent des difficultés et qui comptaient sur le gouvernement pour réaliser leurs aspirations. Au lieu de cela, ils ont reçu ce budget.

Ce budget ne s'attaque pas aux grands maux de notre système. Il ne cherche pas du tout à juguler l'inflation. Ce sont les taux d'intérêt qui contribuent surtout, à la hausse du coût de la vie à l'heure actuelle et qui y contribueront à l'avenir. Ces taux d'intérêt sont à l'origine de l'inflation, de la misère et des faillites. Je m'explique, monsieur l'Orateur.

Au cours de la récente campagne électorale dans Prince-Albert, je me suis entretenu avec de nombreux propriétaires qui s'inquiétaient des répercussions de la hausse des taux d'intérêt sur leurs hypothèques. Ils paient actuellement un taux d'intérêt d'au plus 10 p. 100 sur leurs emprunts hypothécaires et ils doivent les renégocier, si l'on peut dire, à un taux se situant entre 14¾ et 15 p. 100. Pour un grand nombre d'entre eux, \$40,000 à un taux d'intérêt de 15 p. 100, cela signifie un intérêt de \$500 par mois et aucune réduction du principal.

Permettez-moi de vous donner un exemple encore plus précis: un jeune couple avec trois enfants envisage de vendre sa maison parce que son hypothèque doit être révisée ce mois-ci. Il n'a pas les moyens de payer l'augmentation. Sa maison va être vendue sur un marché où l'acheteur est roi à cause de la baisse des ventes de maisons. Il n'a même que peu de chances de récupérer les sommes qu'il a versées au cours des cinq années. Il y a des milliers de jeunes propriétaires de maison dans cette situation.

La plupart des agriculteurs des Prairies, peu importe leur type d'activité, ou même l'importance de leur exploitation, sont obligés d'emprunter à vue pour pouvoir poursuivre leur activités à certains moments de l'année. La marge bénéficiaire est très faible dans un grand nombre d'exploitations agricoles. L'agriculteur a le choix entre réduire sa production ou perdre davantage d'argent en donnant de l'expansion à son entreprise. Les 4 ou 5 pour cent d'intérêt supplémentaire sur les capitaux de roulement réduisent encore davantage cette marge ou peuvent même l'anéantir complètement. Si ces pertes durent trop longtemps, l'agriculteur finit par être contraint de vendre. C'est alors un agriculteur de plus qui aura abandonné le métier. Encore une famille de plus qui devra changer de mode